

VIDE-GRENIER 2025 – INSCRIPTION PERSONNE PHYSIQUE - RÈGLEMENT

I. LE VIDE-GRENIER

L'association **SKOL DIWAN GWENRANN** organisera un vide-grenier le **dimanche 20 juillet 2025** sur le parking du centre commercial E.Leclerc dans la Z.A.C de Villejames à Guérande (44350).

Dimension de l'emplacement : **2,5 m de façade x 5 m de profondeur** (correspondant à une place de parking)

Tarif emplacement : **15 € jusqu'au 16 juillet 2025 à 12h00**

puis 20 € avec inscriptions sur place - sous réserve de dispo

II. L'EXPOSANT

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

III. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE-GRENIER

1. Le montant de la location de l'emplacement est fixé par l'AEP SKOL DIWAN GWENRANN et réglé par les exposants au moment de leur inscription.
2. La vente se situe sur le parking du centre commercial E.Leclerc en Z.A.C de Villejames à Guérande. Les emplacements de vente seront attribués le dimanche matin à partir de 7h. Les exposants se conformeront scrupuleusement à la surface qui leur sera attribuée.
3. La vente au public est autorisée de 9h à 17h, l'installation des exposants se fera de 7h à 8h45. Les exposants devront laisser les emplacements propres (déchets et invendus repris par l'exposant).
4. Chaque exposant s'engage à rester jusqu'à 17h. Tout départ prématuré devra se faire avec l'accord des organisateurs.
5. Aucun véhicule n'est autorisé sur l'aire de vente et sur le site entre 9h et 17h.
6. Les organisateurs ne fourniront aucun matériel (table, chaise...). Chaque exposant devra y pourvoir personnellement.

7. Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement en cas d'intempéries ou d'annulation de la part de l'exposant.
8. Chaque exposant devra justifier de son identité et sera inscrit sur un registre paraphé par l'organisateur. Aucune inscription ne pourra avoir lieu sans réception par l'organisateur du bulletin d'inscription ou du formulaire vide-grenier 2025 via helloasso, dûment rempli et accompagné des pièces jointes demandées.
9. La vente de nourriture, d'alcool et de tabac est interdite sur le site du vide-grenier.
10. L'inscription à l'opération « VIDE-GRENIER » du dimanche 20 juillet 2025 implique l'acceptation de ce règlement. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'expulsion de l'exposant sans remboursement.

Inscription en ligne ici :

<https://www.helloasso.com/associations/skol-diwan-gwenrann/evenements/vid-grenier>